



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ET COUPE
DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MUTUALISE 95 - 75 ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE

**Le 11 NOVEMBRE COMBAT CHAMPIONNAT :
CADETS - JUNIORS – SENIORS (Masculin – Féminin)**

**Le 11 NOVEMBRE COMBAT COUPE: POUSSINS –
PUPILLES – BENJAMINS – MINIMES - CADETS -
JUNIORS – SENIORS (Masculin – Féminin)**

11 NOVEMBRE 2024

HALLE DES SPORTS ROGER-OUVRARD

6 allée Romain Rolland 95100 Argenteuil

COMBAT COUPE : UTILISATION DE PLASTRONS ELECTRONIQUES ZEMITA (Pour toutes les Catégories)

COMBAT CHAMPIONNAT : UTILISATION DE PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO G2



VILLE D'ARGENTEUIL



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



PRE INSCRIPTIONS DES COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants sur le tableau associé ci-dessous avant le **5 NOVEMBRE 2024 MINUIT**.

➤ POUR LA COUPE ET LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MUTUALISE DU 11 NOVEMBRE 2024

Le règlement global des inscriptions est de **15 euros** par coach et par combattant (**règlement à effectuer par carte bleue sur le site martial events <https://www.martial.events/fr>**)

Pour tout renseignement contactez :

Pour le val d'Oise : Wilfried AVEGNON au 0608909358 / pour Paris : Roger PIARULLI au 0609498378

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).

Pas de foulard - pas de casquette - pas de voile

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations pour la COUPE DEPARTEMENTALE :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). Le passeport sportif avec la licence de la saison 2024-2025 sera exigé lors de la remise des accréditations.

NOTA : les accréditations ne seront pas remises sans le passeport sportif.

Pesées COUPE :

Les clubs se chargeront de réaliser la pesée en leur sein et mettre les bonnes informations lors des inscriptions sur Martial Events. L'organisateur peu demander à vérifier le poids d'un combattant s'il y a un doute.

Les combats se dérouleront le 11 novembre 2024

Les Protections :

- **Plastrons ZEMITA**
- **PROTEGE AVANT-BRAS et PROTEGE TIBIA**
- **MITAINE ET PITAINÉ (facultatif)**
- **Coquilles**
- **Protège dent (en fonction de la catégorie)**

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours,

ATTENTION : PAS BESOIN D'ETRE DE NATIONALITE FRANCAISE POUR PARTICIPER A LA COUPE DEPARTEMENTALE



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



Accréditations pour le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Les accréditations des coachs et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium IDF Vétérans et la Coupe Benjamin Minimé).

NOTA : non acceptées : les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées CHAMPIONNAT du Val d'Oise:

Elles se dérouleront le :

Vendredi 8 novembre 2024 de 20 h00 à 21h00

**Au GYMNASSE PVC 1
1 allée Grégoire Colas 95100 Argenteuil**

Pesées CHAMPIONNAT de PARIS :

Elles se dérouleront le :

Vendredi 08 novembre 2024 de 20h30 à 21h30

**Au Gymnase Lancry
11 rue de Lancry 75010 Paris**

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur ledit passeport après vérification de la carte d'identité nationale.

La Compétition aura lieu le lundi 11 novembre 2024

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous-vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il le souhaite.

Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit. Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Junior.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés. **PAS DE TOLÉRANCE SUR LE POIDS AFFICHÉ PAR LA BALANCE.**

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Minimé).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

Les Protections :

- Plastrons DAEDO G2
- PROTEGE AVANT-BRAS et PROTEGE TIBIA
- MITAINE ET PITAINÉ (DAEDO G 2)
- Coquilles
- Protège dent (en fonction de la catégorie)



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



COMPETITION

3 aires de combat de 8 m x 8 m

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h00 : Informations aux compétiteurs

09h00 : Début de la compétition

18h00 : Estimation de la Fin de compétition

ATTENTION LES HORAIRES PEUVENT CHANGER EN FONCTION DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE (si le cas se présente, le CDT vous informera en temps et en heure)

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr) /

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

COUPE DEPARTEMENTALE - COMBAT

Dans chaque catégorie :

Les catégories seront subdivisées en POOL ; chaque POOL sera composé de 4 compétiteurs. Chaque combattant aura à faire 3 combats.

- La première place sera attribuée au combattant ayant gagné la majorité des combats
- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant gagné la petite finale de troisième place
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu en petite finale de troisième place

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas de défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

**Attention : les combats de la coupe se dérouleront par pool de 4, 5 ou 6
Combattants en fonction du nombre d'inscrit**

Important : La coupe Départementale des Benjamins, Minimes n'est pas qualificative.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL - COMBAT

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}
- Selon le nombre total de licenciés par département pour la saison 2022/2023 et en fonction du barème fédéral, voici le **quota du nombre de qualifiés de chaque catégorie** pour le championnat régional (excepté pour les masters et benjamins/minimes car non qualificatifs pour eux).

Aucun rajout de coaches sera toléré le jour même de la compétition.

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E) S AUX CHAMPIONNATS ET COUPES ILE DE FRANCE

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire leurs compétiteurs qualifiés aux championnats et coupe Ile de France. Les inscriptions se feront via le site

<https://www.martial.events/fr>



